

CENTRE

INTERUNIVERSITAIRE

D'ÉTUDES

SUR LES LETTRES,

LES ARTS

ET LES TRADITIONS

CÉLAT

www.celat.ulaval.ca

CONCOURS SOUTIEN AUX PUBLICATIONS SAVANTES



Pavillon Charles-De Koninck,
bur. 5173
1030, avenue des Sciences-humaines
Québec (Québec)
Canada G1V 0A6
Téléphone: (418) 656-5510
Télécopieur: (418) 656-5727
Courriel: celat@celat.ulaval.ca

Les dossiers seront envoyés à Alexis Martig, CÉLAT à l'UL, pour les membres réguliers du Centre quel que soit leur site d'affiliation.

Les publications doivent être remises à l'éditeur dans le semestre pour lequel le soutien est demandé (extension de 6 mois avec justification).

La priorité sera accordée aux demandes permettant la visibilité du CÉLAT à l'international. Les montants consentis peuvent permettre :

- L'édition et/ou la révision d'un manuscrit, livre ou d'un numéro de revue (2.000\$).
- L'édition et/ou la révision d'un chapitre de livre et/ou article de revue (1.000\$).

Dans chacun de ces cas, le critère de la visibilité internationale primera dans la sélection.

LES DATES LIMITES

DATE SOUMISSION MANUSCRIT	DATE LIMITE DE LA DEMANDE	DATE DE LA DECISION
- sessions été et automne	le 8 mai	le 23 mai
- session hiver et printemps	le 8 novembre	le 23 novembre

- Dans ce calendrier, la période des sessions été et automne s'étale du **1^{er} juillet au 31 décembre**, ce qui représente 6 mois.

- La période de la session hiver (incluant le printemps) va du **1^{er} janvier au 30 juin**, ce qui représente également 6 mois.

UQÀM

Université du Québec à Montréal

279, rue Ste-Catherine Est,
local DC-2200
C.P. 8888, Succ. Centre-ville
Montréal (Québec)
Canada H3C 3P8
Téléphone: (514) 987-3000,
poste 1664
Télécopieur: (514) 987-6548
Courriel: desy.caroline@uqam.ca

UQAC

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
À CHICOUTIMI

Pavillon principal,
local P4-7010-1
555, boul. De l'Université
Chicoutimi (Québec)
Canada G7H 2B1
Téléphone: (418) 545-5011,
poste 5633
Télécopieur: (418) 545-5430
Courriel: michael_lachance@uqac.ca

PRÉPARATION DU DOSSIER

1. Le montant accordé

Le montant **maximum** accordé est de **2 000\$ pour des livres ou numéros de revue, et 1000\$ pour des articles ou chapitres de livre**. Le comité exécutif offre le soutien du CÉLAT en fonction de l'argent disponible, du nombre de demandes recevables, de l'importance relative de la publication par rapport aux orientations de recherche et à la vocation du Centre.

2. La lettre de présentation

Adressée au Comité exécutif, cette lettre présente la publication sous plusieurs aspects :Le type de publication : ouvrage à auteur(e) unique, collectif dirigé par le demandeur (identification de l'événement qui aura amené à la production du collectif, ainsi que le nombre et la qualité des auteurs), revue, article, etc.

- Le titre, le nombre de pages;
- L'éditeur et la date souhaitée de sortie de presse;
- Les liens de cet ouvrage avec la programmation scientifique du Centre;
- L'importance de cette publication dans la carrière et pour les recherches du demandeur;
- Le montant demandé.

3. Les autres documents à annexer

- Faire connaître l'aide complémentaire qui sera demandée au Centre sous la forme de l'accès au secrétariat pour saisie des corrections, pour lecture optique, pour impression ou photocopie; au secrétariat à l'édition pour graphisme de la page couverture ou lecture optique de photos ou images; à la coordonnatrice pour diverses autres formes de soutien ou de supervision.
- Joindre toute correspondance avec l'éditeur, le rédacteur ou le directeur de collection.
- Joindre tout élément de contenu permettant de se figurer la qualité du manuscrit.

L'auteur(e) bénéficiaire du soutien du CÉLAT doit mentionner ce soutien dans la page de remerciements ou de crédit.

Il est de la responsabilité de l'auteur(e) de faire parvenir gratuitement au CÉLAT au moins un exemplaire de l'ouvrage.